



AJAC

2^{ème} SEMESTRE 2023

L'ECHOMUNAL

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE D'AJAC

LE MOT DU MAIRE

Page 3

COMPOSTEURS

Page 4 et 5

APPEL DES MAIRES DE FRANCE

Page 6,7

PACS , MARIAGE

8,9

HALLOWEN, FETE D AJAC

INFORMATIONS DIVERSES

Page 10 ,11,

11 NOVEMBRE 2023

LE MOT DU MAIRE

Il ne fallait pas être devin pour dire que le covid19 ne serait pas éradiqué, pour dire que la guerre dans le monde allait cesser, pour dire enfin que tous les prix allaient augmenter. Cette réalité nous la vivons et la subissons au quotidien sans en contrôler tous les effets néfastes avec plus de pauvreté dans le monde et avec des gens obligés de fuir.

Je vous avoue, je ne me reconnais pas dans ce monde- là. Qui peut aujourd'hui avoir de projets d'avenir alors que l'instabilité règne ?

Encore une fois, essayons d'envisager le futur avec optimisme en espérant que tout monde reviendra à la raison et que la sagesse l'emportera, pour que nos enfants puissent évoluer dans un monde meilleur.

Cette situation a un effet négatif pour la gestion de la commune. La diminution des subventions mais aussi le coût des matières premières nous obligent à être très attentifs à notre budget et cela passe par la maîtrise de nos engagements.

Mais le conseil municipal et moi-même gardons confiance sur le devenir de notre commune.

La fin de l'année arrive et nous vous souhaitons de passer avec votre famille de bonnes fêtes, sans oublier une bonne année et heureuse année 2024.

DEMOGRAPHIE

DECES: Monsieur BERNABE Remi

Madame PLANTIE Simone épouse FIOROTTO

Monsieur MAIGRON Francis

PACS: Monsieur DOSSIN Sylvain & Madame LAMBERT Erika

Mariage : Monsieur CABRERA Antoine et Madame CASTRO Aurélie

Le compostage devient obligatoire en 2024

À partir du 1^{er} janvier 2024, chaque citoyen français sera tenu de participer activement à la gestion des biodéchets tels que les épluchures, les coquilles d'œufs, les restes de repas, les mouchoirs et les produits périmés sans emballage. Conformément à la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, dite loi anti-gaspillage, cette initiative vise à valoriser ces matières organiques souvent négligées.

Concrètement, cela signifie que **chaque ménage devra avoir un bac dédié aux matières organiques**

Selon l'**Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)**, les biodéchets représentent près de 30 % des ordures ménagères résiduelles, soit plus de 80 kg de déchets par habitant chaque année. Leur valorisation offre un potentiel significatif.

Le ministère de la Transition écologique explique que cela permettrait de produire du compost ainsi que du biogaz pour notre approvisionnement énergétique.

De plus, cela contribuerait à réduire les émissions de gaz à effet de serre associées à leur décomposition en décharge, représentant une économie estimée à plus de 800 000 t de CO₂/an, selon l'ADEME.

1. **Collecte des matières organiques** : tout commence par la collecte des matières organiques. Chacun apporte ses déchets alimentaires et même les feuilles mortes du jardin.
2. **Équilibre des matières** : il faut équilibrer les apports. Imaginez que votre compost ait besoin d'un repas équilibré. Ajoutez des « verts » (matières riches en azote comme les restes de cuisine) et des « bruns » (matières riches en carbone comme des feuilles sèches) pour garder un équilibre.
3. **Aération et brassage** : comme toute cuisine, le compost a besoin d'air. Remuez-le régulièrement pour favoriser la décomposition.
4. **Contrôle de l'humidité** : le compost aime l'humidité, mais pas trop. Assurez-vous qu'il reste aussi humide qu'une éponge bien essorée, mais pas détrempé.
5. **Patience et observation** : attendez patiemment que la magie opère. Avec le temps, les micro-organismes transforment les déchets en un terreau riche.
6. **Récolte du trésor** : en quelques mois à un an, votre compost sera prêt à être utilisé dans le jardin. C'est comme récolter un trésor naturel, un terreau riche en nutriments pour vos plantes.

Sans présence d'un composteur à domicile, les particuliers devront apporter leurs matières organiques dans un **composteur collectif**.

Ces composteurs collectifs seront installés dans la commune après un diagnostic, effectué par COVALDEM11, afin de déterminer le nombre de bacs et les emplacements d'installation de ces composteurs.



COMPOSTEUR JARDIN



COMPOSTEUR MAISON



COMPOSTEUR COLLECTIF



Appel des maires de France

Nous refusons que notre pays continue de sombrer dans le chaos. Nous refusons de regarder passivement les mairies brûler, les magasins pillés, des domiciles de maires attaqués, tous les Français victimes d'actes injustifiables de dégradations et de violences. Malheureusement, cette situation ne nous surprend pas et les maires de France alertent depuis des années sur la dégradation de notre société. Il faudra en tirer le moment venu toutes les conclusions en termes de politiques publiques nationales.

En attendant, nous enjoignons l'Etat, qui a la responsabilité du maintien de l'ordre et dont la vocation est de protéger la société, de rétablir la sécurité par tous les moyens opérationnels et en droit dont il dispose.

La mort d'un jeune homme tué à Nanterre mardi dernier a soulevé une grande émotion. La justice s'est saisie le jour même de l'affaire et a ouvert une enquête.

Depuis cette date, partout sur le territoire national, nous faisons face à un cycle inouï de violences, que rien ne peut justifier et qui trahit cette légitime émotion en la transformant en une délinquance de droit commun.

Malgré l'intervention des forces de l'ordre et des pompiers, des familles sont mises en danger et doivent être évacuées. Leurs biens personnels sont détruits. Des commerces et des entreprises voient leurs locaux pillés et incendiés. Des maires sont menacés, injuriés ou frappés. Les bâtiments communaux sont saccagés.

Ces actes de violence d'une minorité sont inacceptables et pénalisent en premier lieu l'ensemble des habitants.

Par la dégradation des bâtiments publics, ils empêchent les services publics de fonctionner au service de la population.

Par les destructions d'écoles et de bibliothèque, ils sabordent les outils d'accès à la connaissance, à l'éducation et à la culture, donc à l'égalité des chances.

Par l'effet délétère des images et des réseaux, ils renforcent la stigmatisation des quartiers et des autres habitants.

Par les violences contre les élus, ils attaquent le cœur de notre démocratie. Cette dérive des comportements n'a aucune issue et ne fera qu'aggraver les difficultés que leurs auteurs prétendent dénoncer. La violence n'est jamais une solution.

Les maires sont profondément attachés à l'unité et à la cohésion de notre pays : ils y contribuent chaque jour en agissant au plus près des citoyens. Ils observent avec consternation le déchaînement de violence qu'impose au pays une minorité agissante. Mais, ils ne s'y résignent pas et sont résolus à s'y opposer.

Les Maires de France appellent donc d'abord l'Etat à rétablir l'ordre républicain : c'est sa responsabilité pleine et entière. Il ne peut y avoir de justice sans ordre.

Les maires de France appellent ensuite à une mobilisation civique de la société pour le respect de la République et de la France. Chacun doit y prendre sa part sans la responsabilité et le calme pour que le dialogue puisse reprendre.

A nous, maires, il appartiendra de tirer lucidement les leçons de cette crise, d'en décortiquer les ressorts profonds, de retisser les liens brutalement rompus et inlassablement de construire la cohésion dont notre Nation a tant besoin. **Vive la République, vive la France**

Ce lundi 3 juillet à midi, les élus municipaux, et des citoyens se sont rassemblés devant la Mairie. Le but : faire part de leur solidarité envers les maires et élus victimes de violence et alerter l'État.

Le Conseil municipal , et quelques Ajacçois se sont rassemblés ce lundi 3 juillet devant de l'hôtel de ville.



Comme ailleurs en France, les personnes présentes ont tenu à marquer leur soutien aux élus de la République victimes d'actes de violence, physiques ou morales. Un rassemblement visant d'abord à manifester à l'État *"l'inquiétude"* des maires, de leurs adjoints, des conseillers municipaux ou de leurs concitoyens, comme l'a rappelé Mr le Maire Gerard Chaumond.

Des maires du Limouxin victimes d'injures

"Notre pays a rencontré des temps de difficultés que nous avons su appréhender. Celui d'aujourd'hui semble plus près du chaos que jamais". En effet, dans la nuit du 2 au 3 juillet, le domicile de Vincent Jeanbrun, maire de L'Haÿ-les-Roses (Val-de-Marne), a été attaqué à la voiture-bélier. Une enquête pour tentative d'assassinat a été ouverte.

Plus près de la cité blanquetière, au moins trois maires ont dernièrement fait l'objet d'insultes, de menaces ou de violences verbales dans le Limouxin. Une motion, votée aussi bien en conseil municipal qu'intercommunal, a été remise au sous-préfet de Limoux, Éric Laffargue, qui l'a transmise *"au plus haut de l'État"*

Pactes civils de solidarité

Le 12 juin 2023, à 10 h30 M. Gerard Chaumond, maire de la commune a uni civilement (Pacs) Erika Lambert et Sylvain Dossin, ils sont les premiers pacés de l'histoire de la mairie.

Ce sont en effet les communes qui gèrent les Pactes civils de solidarité, et non plus les tribunaux d'instance. Tous deux se disent ravis des délais relativement courts du traitement des dossiers, qui ont permis de concrétiser cette démarche personnelle.



CODE CIVIL

« Art. 515-1. - Un pacte civil de solidarité est un contrat conclu par deux personnes physiques majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.

« Art. 515-4. Les partenaires liés par un pacte civil de solidarité s'engagent à une vie commune, ainsi qu'à une aide matérielle et une assistance réciproques. Si les partenaires n'en disposent autrement, l'aide matérielle est proportionnelle à leurs facultés respectives.

Les partenaires sont tenus solidairement à l'égard des tiers des dettes contractées par l'un d'eux pour les besoins de la vie courante. Toutefois, cette solidarité n'a pas lieu pour les dépenses manifestement excessives. Elle n'a pas lieu non plus, s'ils n'ont été conclus du consentement des deux partenaires, pour les achats à tempérament ni pour les emprunts à moins que ces derniers ne portent sur des sommes modestes nécessaires aux besoins de la vie courante et que le montant cumulé de ces sommes, en cas de pluralité d'emprunts, ne soit pas manifestement excessif eu égard au train de vie du ménage.



MARIAGE A AJAC



Samedi 5 août, Gerard CHAUMOND, maire d'AJAC, a présidé la cérémonie de mariage de Antoine CABRERA, chef d'équipe, et Aurélie CASTRO, infirmière. Ils ont prononcé un "oui" appuyé devant toute la famille et les amis réunis dans la salle du conseil. Les témoins, RAYNIER Bastian, VALVERDE Lea, LOPEZ Camille, MANZANAREs Samantha, ont approuvé cette union par leurs signatures.



Tout le monde était sur son 31 pour fêter l'heureux événement. Familles et amis étaient présents pour cette cérémonie qui s'est déroulée dans une ambiance pleine de joie et de gaieté.



AJAC. Halloween, monstres et sorciers ont envahi la commune



Les petits et les grands Ajacçois ont fêté Halloween.

Le 31 octobre, A 17 heures, une dizaine d'enfants, accompagnés de leur famille, se sont rejoints devant la salle Gaston de Levis pour un défilé dans les rues du village.

A la nuit tombée, fantômes, monstres, araignées géantes, squelettes, ont déambulé et sonnaient aux portes pour sur un ton menaçant de mander "des bonbons ou un sort ?" Les portes se sont ouvertes et les sacs se sont remplis de toutes sortes de friandises.



« Nos animaux
familiers
sont des anges
déguisés venus
sur terre
pour nous
apprendre
la douceur. »

- Simonetta Greggit





FETE D AJAC

Comme chaque année la fête d'Ajac commence le vendredi avec l'ouverture du café.

Le samedi dépôt de gerbe au monument aux morts suivi du verre de l'amitié offert par la municipalité, suivi de l'ouverture du café. A 19h apéritif suivi du repas (paella- fromage-dessert -vin& café) servi dans la cour de l'école.

La soirée dansante a été animée par le groupe les Tontons Givrés, "Trois musiciens complètement « Givrés » reprennent la chanson française sur des rythmes festifs ,disco, ska et rock en chantant en dansant avec le public à travers des chansons et des personnages délirants dans un spectacle étonnamment survitaminé, et le DJ Redfish.

Le Dimanche soirée au café avec au menu une fricassée.

3 jours de fêtes qui se sont déroulés dans la bonne humeur, grâce au comité des fêtes et aux bénévoles et à son Président DIRK Victime d'un virus qui l'a très fortement handicapé, les médecins qui l'entourent, ont réussi à trouver l'antibiotique qui lui convient.

De ce fait, aux dernière nouvelles, il peut bouger ses membres et commence même à s'alimenter.

C'est un grand soulagement pour nous tous et toute sa famille. Son moral n'est pas affecté, puisqu'il pense être là pour la fête de juin 2024, nous l'espérons tous de tout cœur.

Le Conseil Municipal et moi-même lui souhaitons un prompt rétablissement.



Le Comité des fêtes au grand complet s'est réuni le dimanche 26 novembre , pour préparer les animations et la fête 2024, mais aussi pour envoyer un message de soutien à son président

BERKENS Dirk. Bon courage

CEREMONIE DU NOVEMBRE

Samedi 11 novembre, à 11 heures 30, les Ajacçois se sont rassemblés dans la cour de l'école, afin de se rendre au monument aux Morts pour honorer " tous ceux qui sont tombés pour défendre notre nation ". Me le maire, a déposé une gerbe et lu le message de Sébastien Lecornu, ministre des Armées, et de Patricia Mirallès, secrétaire d'État chargée des Anciens combattants et de la mémoire.

A la fin de la cérémonie Mr le Maire a convié les participants à partager le verre de l'amitié.

MESSAGE DE SÉBASTIEN LECORNU, MINISTRE DES ARMÉES ET PATRICIA MIRALLES, SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUPRÈS DU MI- NISTRE DES ARMÉES CHARGÉE DES ANCIENS COMBATTANTS ET DE LA MÉMOIRE 11 NOVEMBRE

Le 11 novembre 1923, cela fait cinq ans déjà que, dans la clairière de Rethondes, le maréchal Foch a apposé sa signature sur la convention d'armistice. Cinq ans déjà que Clemenceau a présenté l'armistice à la Chambre des députés, saluant l'Alsace et la Lorraine retrouvées, honorant « nos grands morts qui ont fait cette victoire ». Et dans cette heure terrible, à l'appel du carillon des églises et des beffrois, dans le silence des canons qui se sont tus, coulent à travers tout le pays des larmes de soulagement et de fierté. Le 11 novembre 1923, cela fait cinq ans que les blessures cicatrisent lentement. Sur les visages des gueules cassées. Dans le cœur des veuves. Dans la solitude des orphelins. Devant les tombes ouvertes pour un fils ou un père. Au pied des monuments aux morts dont s'est couvert le pays. Les Français sont devenus des sentinelles de l'oubli. Le 11 novembre n'est plus seulement une date. C'est devenu le rassemblement de tous les Français. C'est le 11 novembre 1920, quand le soldat inconnu est porté sous l'Arc de Triomphe, pour ne jamais oublier le prix de la Victoire. C'est le 11 novembre 1923, quand André Maginot allume la Flamme, présence vivante du souvenir des morts. Une flamme qui ne s'est plus jamais éteinte depuis. C'est le 11 novembre 1940, quand, dans le désarroi des consciences, les lycéens et les étudiants de Paris font de la flamme un symbole de résistance. Quand chez nos compatriotes alsaciens et mosellans, coupés de leur Patrie, la résistance s'organise. C'est le 11 novembre 1943, quand les résistants de l'Ain devancent la Libération en défilant dans Oyonnax. C'est aussi le 11 novembre 1944, quand la France retrouve le droit de célébrer la victoire. Alors, face aux noms inscrits sur les monuments devant lesquels nous sommes rassemblés, nous nous souvenons de tous les morts pour la France qui trouvent le repos dans nos mémoires reconnaissantes. Nous nous souvenons de ceux de 14, de ceux de 40 et de 44, de ceux de 1954 et de 1962, de ceux de 1983 ou de 2008 et de tous les autres. Nous nous souvenons de l'adjudant-chef Nicolas Latourte, du sergent-chef Baptiste Gauchot et du sergent-chef Nicolas Mazier, tous trois morts pour la France en 2023. Le 11 novembre est dédié à tous ceux qui sont tombés pour défendre notre Nation, notre liberté, nos valeurs, sur notre sol comme en opération extérieure. Ils ont des droits sur nous, comme nous avons des devoirs à leur égard. Alors portons lucidement leur héritage. Car c'est en honorant leur sacrifice que se construit l'avenir de notre Nation, sans jamais douter de notre capacité à nous relever des plus grands périls. Et portons fièrement le Bleuet de France, cette fleur dont l'éclosion ramenait la vie sur la terre déchirée des champs de bataille, qui désormais honore les morts et soutient ceux qui restent. Aujourd'hui la flamme brille sous l'Arc de Triomphe depuis 100 ans durant lesquels les Français n'ont jamais cessé de clamer : Vive la République ! Et vive la France !

Sécurisation des points d'arrêt de transports scolaires

Les marquages au sol jaunes en zigzag.

Vous avez le droit de les franchir au volant de votre véhicule. Mais tout comme pour les damiers de bus, cette signalisation alerte le conducteur sur le fait qu'il ne doit pas occuper inutilement cette zone. Il vous est donc interdit de vous y arrêter ou d'y stationner., ainsi que sur les trottoirs marqués d'une ligne jaune.

Les zébras servent à sécuriser les arrêts de bus.



DESCENTE ROUTE DE CHALABRE



DESCENTE ROUTE DE LIMOUX



ECOLE

INFORMATION



La Direction Départementale des Territoires et de la Mer est venue à Ajac replanter les arbres, route de Chalabre.

Cette nouvelle plantation s'inscrit dans le renouvellement des arbres empoisonnés, après analyse, au glyphosate. C'est la deuxième fois que cela arrive.

La Direction Départementale des Territoires et de la Mer a demandé d'informer la population et rappelle que les personnes s'exposent à une amende de 5^{ème} catégorie (soit 1500E qui peut être portée à 3000E si récidive et d'une peine de prison), avec des sanctions très lourdes, car cela porte atteinte aux plantations d'alignement qui elles sont classées au code de l'environnement.

L'entraîneur d'une équipe de football discute avec l'un de ses joueurs :

-Aujourd'hui tu vas jouer avant.

-Ah non, moi je veux jouer avec les autres

Un coq attends sa femme à la maternité.

Il prend des nouvelles auprès des infirmières:

-est-ce que mon bébé poussin est né?

-Heu... il y a eu un léger accident, vous êtes le père d'un omelette

Fille ou garçon

Deux bébés viennent de naître

-tu es une fille ou un garçon?

-je suis une fille et toi?

-je ne sais pas

Baisse ton drap je vais te dire ce que tu es

Il baisse son drap

-baisse plus bas je ne vois pas!!!

Il baisse encore plus bas et la petite fille dit

- ben t'es un garçon tu as des chaussons bleus

ENTREPRISE PAILLES

04 68 69 55 08
06 85 49 57 24

- Arrachage
- Débroussaillage
- Défonçage de Vignes

- 11300 AJAC -



Yohan ALARY **ARTISAN BOULANGER PÂTISSIER**

Service Traiteur

04 30 36 40 23
Dépôt 04 68 31 78 67

16, rue de la gare & 37, route de Carcassonne - 11300 Limoux



Commerces ambulants



REPAS DE FIN d ANNEE

MENU

Assortiment de 5 mises en bouche

Trio de St jacques, lotte, gambas
Fondue de poireau et jus de crustacés

Médailon de veau sauce aux girolles
Gratin dauphinois truffé

Bûche façon forêt noire



SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE D'AJAC

Nos horaires d'ouverture



Lundi :	13h00	16h00	ouvert au public
Mardi:	09h00	12h00	ouvert au public
Jeudi	09h00	12h00	ouvert au public

En dehors de ces horaires, Adresse mail

mairie.ajac@wanadoo.fr

Téléphone: 04 68 69 54 92